



COVID 19

IMPACT ÉCONOMIQUE SUR NOS TERRITOIRES #2 - L'APRÈS CONFINEMENT - LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ

La France sort pas à pas du confinement mis en place le 17 mars pour endiguer la pandémie mondiale due au virus du COVID19. La levée progressive des restrictions initiée à partir du 11 mai et l'annonce de la fin de l'Etat d'urgence sanitaire pour le 10 juillet augure une reprise de l'activité économique. L'enjeu est de taille, les acteurs économiques anticipaient fin mai, selon les estimations de la Banque de France, une chute du PIB de six points et une chute de 27 % de l'activité économique. Cependant la perte d'activité n'est visiblement pas aussi importante, selon l'INSEE depuis le 11 mai, l'activité économique serait inférieure de 21 % par rapport à une situation « normale », tandis que la Banque de France est plus optimiste avec une baisse de seulement 17%, ces perspectives sur les prochains mois sont constamment en amélioration et selon les données dont dispose l'INSEE l'activité ne connaîtrait qu'une baisse de 14% à sa situation normale (après -25 % en moyenne en mai et -35 % en moyenne en avril). L'économie française connaîtrait ainsi une baisse de son PIB de l'ordre de 20% pour le second trimestre 2020 après une baisse de 5,8% au premier trimestre.

La reprise n'est pourtant pas égale dans tous les secteurs. Ainsi la perte d'activité oscille toujours entre -90% pour le secteur de l'hébergement et de la restauration à moins de 1% pour les activités bancaires et d'assurances. Les mesures de déconfinement progressive pour les secteurs n'ont pas permis une reprise rapide pour tous. Cependant cette relative reprise s'observe dans la plupart des secteurs, le secteur marchand ne connaîtrait qu'une baisse d'activité de 25% contre 39% anticipé le 7 mai par l'INSEE, le secteur de la construction ne subirait qu'une perte de 38% avec les reprises de certains chantiers et l'industrie regagne 14 points (-24% contre -38%).

Dans cette nouvelle note, OSE Clermont actualise les pertes économiques liées à la crise sanitaire pour nos territoires. Ces nouvelles estimations suivent à nouveau la méthodologie appliquée par l'Agence d'Urbanisme de la Région de Saint-Nazaire avec des données actualisées. Ainsi elles prennent en compte, en partie, des spécificités locales grâce à l'intégration du poids de l'emploi dans chaque secteur d'activités (cf Méthodologie). Cette nouvelle analyse conjoncturelle sera complétée d'autres notes d'interpellations sur de divers sujets pour approfondir l'analyse de l'impact de la crise sanitaire et la reprise de l'activité économique sur le territoire.



**OBSERVATION
STRATÉGIES
ÉCONOMIQUES**

LES TENDANCES SECTORIELLES






Les estimations de la perte d'activités après le déconfinement du 11 mai montrent que les secteurs d'activités les plus touchés sont :

- La restauration et l'hébergement
- Les activités de services
- La fabrication de matériels de transport

Tandis que les secteurs les moins impactés sont :

- Les activités financières, d'assurance et immobilières
- L'industrie agroalimentaire
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche

Estimation de l'INSEE du 27 mai 2020 pour la perte d'activité après le déconfinement du 11 mai

BRANCHES D'ACTIVITÉS						TOTAL
	Agriculture, sylviculture et pêche	Industrie	Construction	Services marchands	Services non marchands*	
PART DANS LE PIB	2%	14%	6%	56%	22%	100%
PERTE D'ACTIVITÉ	-6%	-24%	-38%	-25%	-7%	-21%
CONTRIBUTION À LA PERTE D'ACTIVITÉ (EN POINT DE PIB)	-0,1	-3	-2	-14	-2	-21

Lecture : les activités industrielles qui représentent 14 % du PIB français ont vu leur activité baisser de 24 % ce qui contribuera à une perte d'activité économique de 3 points de PIB (0,24 x 0,14).

*: selon l'Insee, les services non marchands concernent les domaines de l'éducation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration.

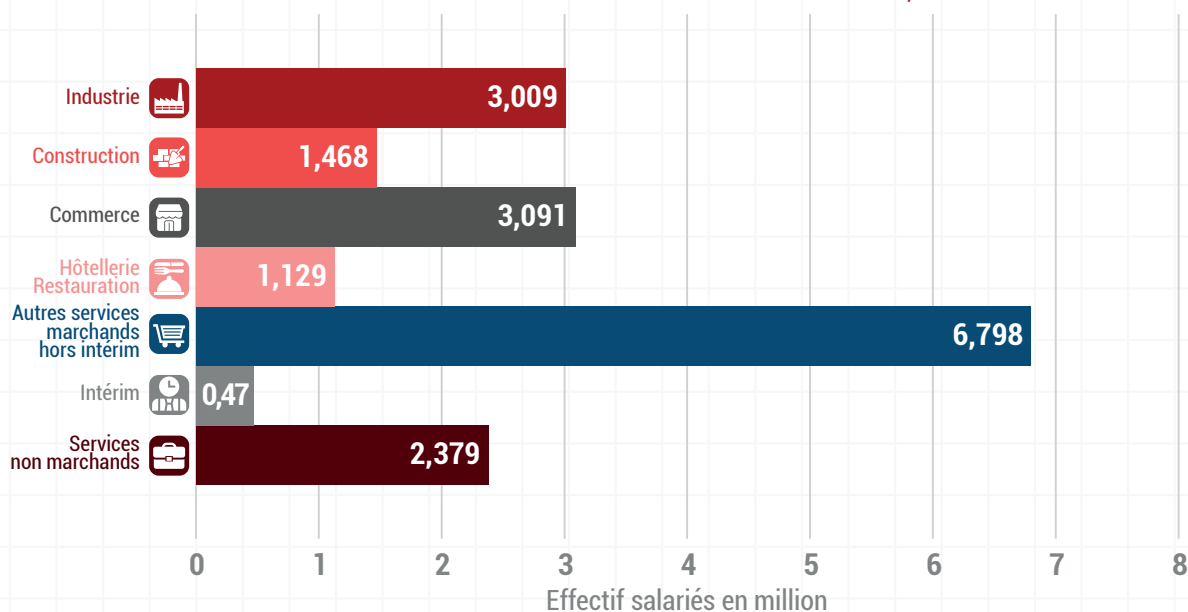
L'emploi sera un levier important pour la reprise prochaine, jusqu'à maintenant les CDI ont été protégés par le dispositif de chômage partiel mis en place dès le début de la crise. Même si seulement 73% des demandes aboutissaient à des prises en charge effectives par l'État, le chômage partiel devrait culminer à 36% de l'emploi total et 48% de l'emploi marchand en sortie de confinement selon les calculs de Xerfi Canal.

D'après les résultats de l'URSAFF au 31 mars 2020 tous secteurs d'activités sont touchés par une baisse de l'effectif salarié, soit une baisse de 2,6% de l'effectif salarié total. Les postes dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration et les services marchands sont les plus touchés. Mais avant tout ce sont les 1,2 millions d'emplois en CDD courts ou en mission d'intérim de moins de 3 mois qui ont encaissé le choc. En effet 65% de la destruction d'emplois est due à la destruction d'emplois salariés pour des contrats courts ou d'intérim non renouvelés. La baisse de ces emplois a certes été violente et immédiate, mais elle est d'ordre mécanique et ne nous dit rien sur les arbitrages de plus long terme des entreprises.

L'emploi est alors à surveiller et il conditionnera la reprise future, les signes sont tout de même positifs et une entreprise sur deux estime revenir à ses pleines capacités de production dès septembre selon une enquête de XERFI, 72% annoncent un retour à la normale d'ici la fin de 2020. Cependant elles sont tout de même 17% à annoncer qu'elles ne pourront retrouver le niveau d'avant crise de production avant 2021. 90% des entreprises interrogées estiment être en capacité de retrouver le niveau d'avant crise d'ici mi 2021. La Banque de France estime que le PIB en France, après sa contraction au premier semestre 2020, commencerait à se redresser au second semestre, amélioration qui se poursuivrait en 2021 et il faudra attendre 2022 pour que la France retrouve son niveau d'activité d'avant crise.

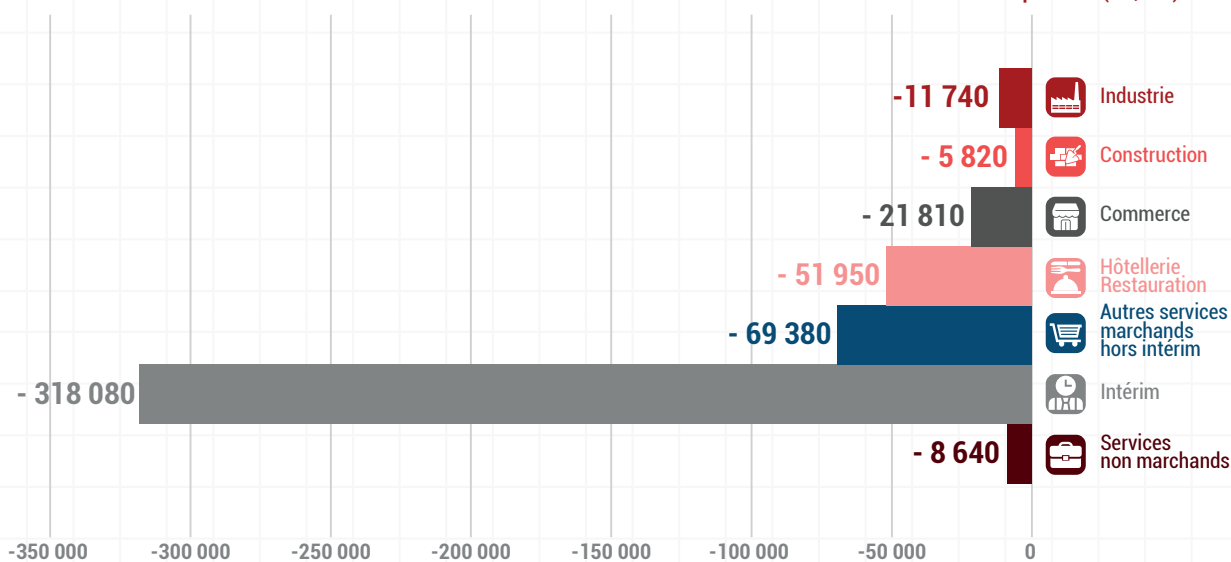
EFFECTIFS SALARIÉS à la fin du dernier trimestre

18,344 millions de salariés



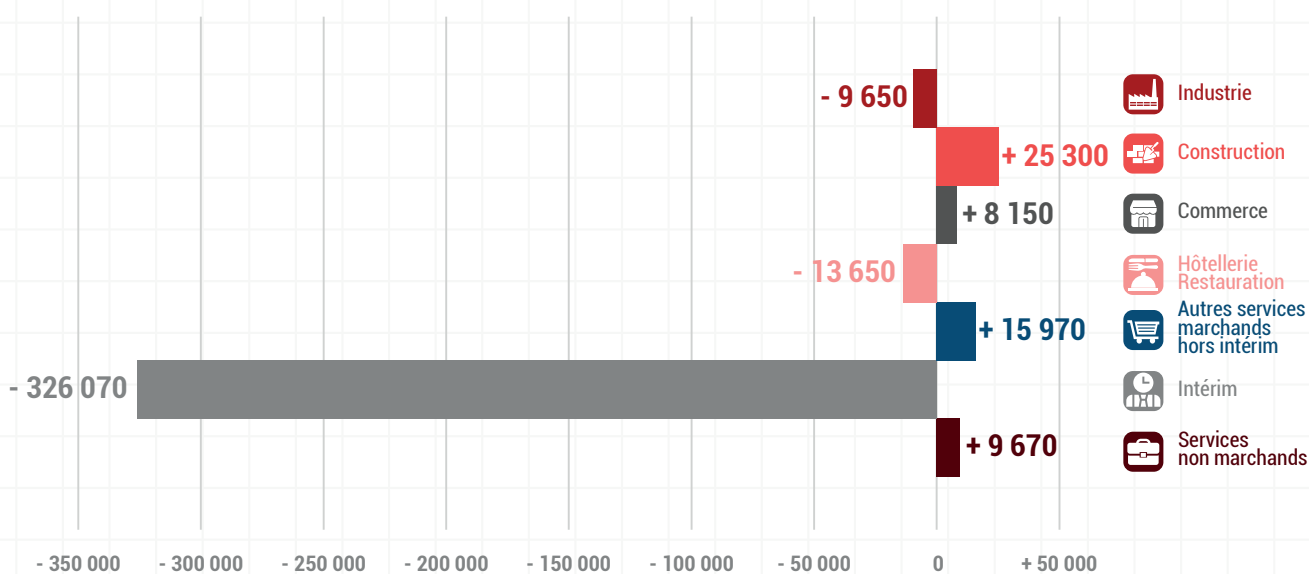
EVOLUTION SUR UN TRIMESTRE DE L'EFFECTIF SALARIÉS

487 420 postes (-2,6%)



EVOLUTION SUR UN AN DE L'EFFECTIF SALARIÉS

-290 280 postes (-1,6%)



Source : AcoSS-URSSAF, Effectifs salariés et masse salariale du secteur privé, France entière, juin 2020, Traitement Agence

LES TENDANCES TERRITORIALISÉES

● À l'échelle nationale et régionale

La situation reste relativement stable et il y a peu d'évolution, on retrouve ainsi toujours Paris, les Hauts-de-Seine et la Savoie parmi les départements les plus affectés tandis que la Lozère, la Creuse et la Meuse sont les départements les moins touchés par la réduction d'activité.

Au niveau régional, Auvergne-Rhône-Alpes est bien évidemment touchée avec des situations assez disparates mais relativement stables. Les départements les plus à l'Est, frontaliers de l'Italie, connaissent toujours les pertes d'activités les plus marquées, la Savoie accuse ainsi une baisse de son activité de 26% et la Haute Savoie de 24%. A l'inverse les départements de la Haute-Loire et du Cantal resteraient relativement plus "préservés" avec une baisse d'activité de 18% par rapport à la normale.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS issus de l'enquête de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** auprès de 126 dirigeants d'entreprises, réalisée début juin 2020

(lien de téléchargement en fin de document)

51 % des entreprises se disent en situation normale d'activité

44 % déclarent être en activité réduite dont **55 %** dans les services



UNE ENTREPRISE SUR DEUX

SE DIT ENCORE FORTEMENT TOUCHÉE PAR DES OBSTACLES À LEURS ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET REGRETTENT ENCORE BEAUCOUP DE NE PAS POUVOIR RENCONTRER LEURS CLIENTS/PROSPECTS.

DE MÊME, UNE ENTREPRISE SUR DEUX DÉCLARE ÊTRE TOUCHÉE PAR DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT.

LE MANQUE DE DISPONIBILITÉ DES SALARIÉS COMMENCE, QUANT À LUI, À SE DESSERRER ET LEUR RETOUR EN PRÉSENTIEL EST INITIÉ DEPUIS MI-MAI:

III → **66 %**

DES ENTREPRISES INTERROGÉES DÉCLARAIENT QUE :

III → **75 %** DE LEUR EFFECTIF HABITUEL ÉTAIT PRÉSENT (AU 5 JUIN).

1/2

PRÈS D'UNE ENTREPRISE SUR DEUX RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE

2/3

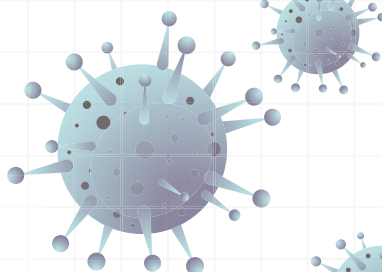
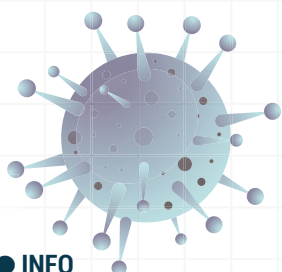
LES MESURES DE PROTECTION SANITAIRE ENGENDRENT POUR 2/3 D'ENTRE ELLES UNE AUGMENTATION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT.

73 %

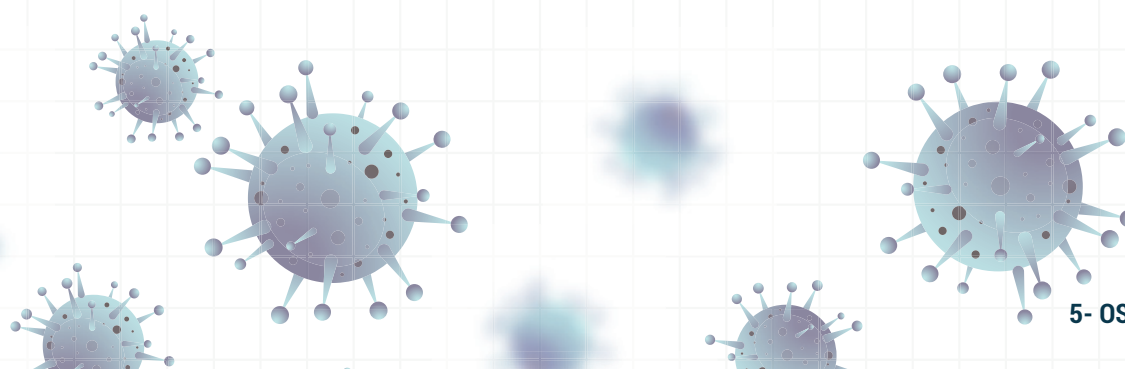
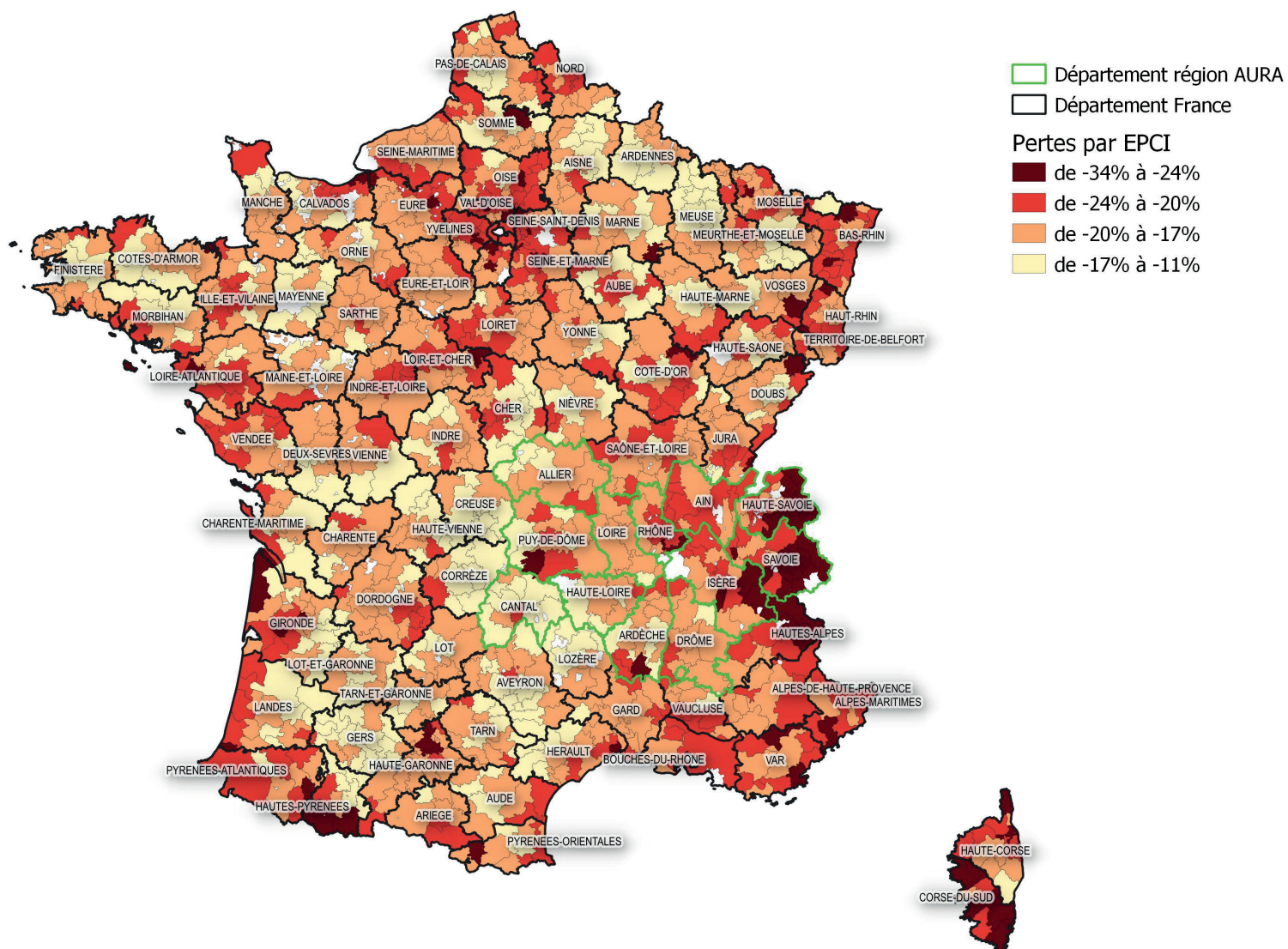
DES ENTREPRISES PRÉVOIENT UN REPLI DE LEUR ACTIVITÉ EN 2020 (DONT 1/3 AVEC UN RECUIL SUPÉRIEUR À 50 %)

14 %

DES ENTREPRISES, SEULEMENT, PRÉVOIENT UNE HAUSSE



Pertes d'activités par EPCI - France



● À l'échelle locale

Pour l'Auvergne, la perte d'activités, exprimée en point de valeur ajoutée locale, est estimée à 18 points. L'impact sur les EPCI n'est plus aussi disparate que dans la première note, l'impact de la crise sanitaire semble s'être amoindrie et a lissé les taux convergeant vers les 20 points de baisse d'activité. Ainsi Clermont Auvergne Métropole est alors l'EPCI la plus touchée du territoire avec 21 points de baisse d'activité anticipées, tandis que Billom Communauté est une des seule à afficher un taux si faible (14).

Territoire	Mond'Arverne Communauté	Thiers Dore et Montagne	Agglo Pays d'Issoire	Clermont Auvergne Métropole	Vichy Communauté	Riom Limagne et Volcans	Billom Communauté	Métropole de Lyon	Grenoble Alpes Métropole	Saint-Etienne Métropole	Auvergne
Perte d'activité par territoire (en points de valeur ajoutée locale)*	- 20	- 20	- 20	- 21	- 20	- 18	- 14	-22	- 21	- 19	- 18

* : classement des intercommunalités par ordre décroissant pour le territoire d'action de l'agence d'urbanisme et de développement de Clermont Métropole.

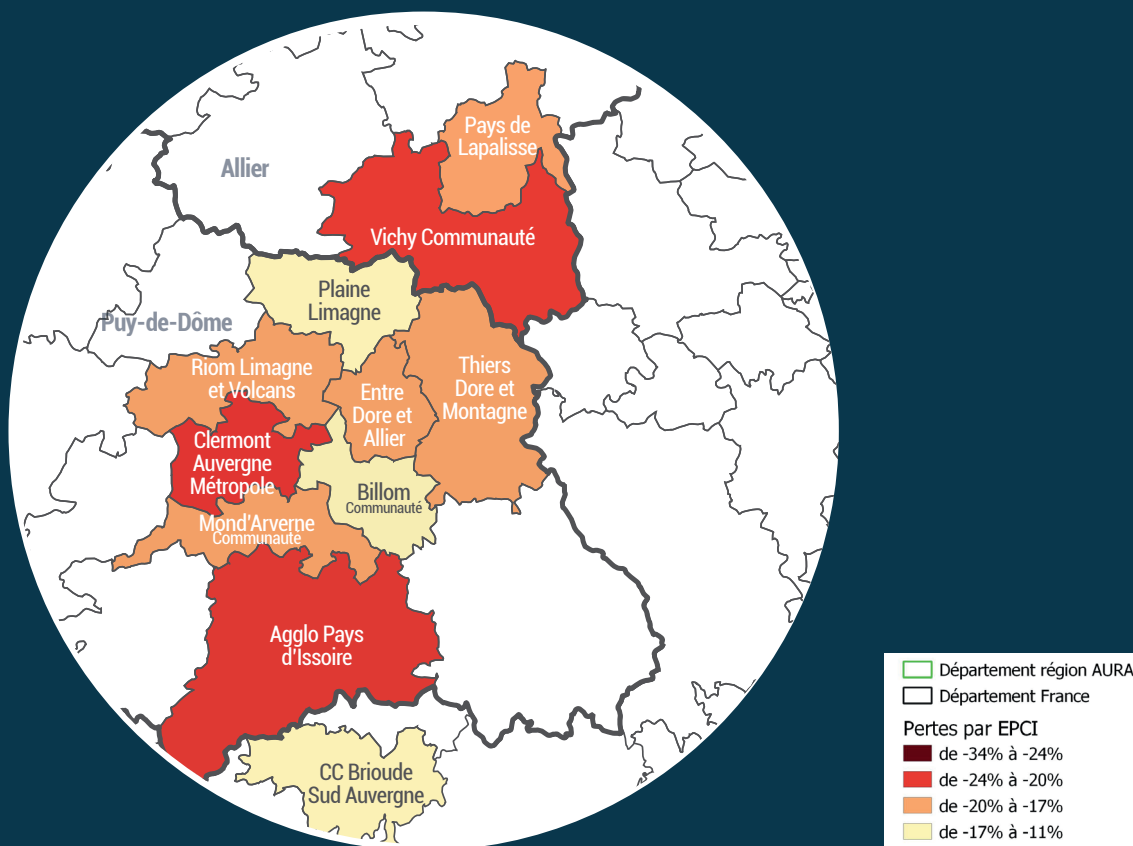
Mond'Arverne Communauté qui était auparavant l'EPCI la plus touchée est maintenant en dessous de la moyenne nationale. Cela s'explique par le fait que son tissu économique est porté par le secteur de la construction et ce secteur a d'avantage résisté que ce qui était escompté, anticipant début avril une baisse d'activités de 88% par rapport à la situation normale qui finalement culminerait à une baisse de 38% fin mai.

Clermont Auvergne Métropole et **Vichy Communauté** ont une perte d'activités proche de la moyenne française (avec respectivement 21 et 20 points de perte). Leur relative faible reprise s'explique par le fait que la revue des estimations pour les secteurs des services marchands est plus faible que pour le secteur de la construction. Les EPCI restent largement touchés par la baisse d'activités dans les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie qui sont affectés à plus long terme par les restrictions sanitaires, les restaurants n'ayant pu ouvrir leur salles qu'à partir du 2 juin.

La spécialisation de **Thiers Dore et Montagne** et d'**Agglo Pays d'Issoire** dans l'industrie en font les deuxième et troisième EPCI les plus touchées. La reprise n'est pas si rapide que pour le secteur de la construction et les industries doivent mettre en place des protocoles importants pour assurer la production largement encore ralentie par la difficulté d'être approvisionné. Le secteur de l'aéronautique reste très impacté et les sous-traitants présents notamment dans le bassin d'Issoire en subissent les conséquences.

Riom Limagne et Volcans connaît une perte d'activités relativement plus faible que le reste des territoires. Comme dans la note précédente cette "moindre" baisse s'explique par la présence d'industries agro-alimentaires moins impactées par la crise sanitaire (Eaux de Volvic, Limagrain, Jacquet) et des entreprises des sciences du vivant.

Enfin **Billom Communauté** connaît la plus faible perte d'activité qui s'explique par celle du secteur de la construction et du secteur des transports et de l'entreposage. Ce secteur anticipait une baisse d'activité de 88 points, vite réduite à la levée du confinement. De nouveau la "résistance" de ce territoire s'explique par une spécialisation moins importante du tissu économique et la présence plus équilibrée de l'ensemble des secteurs (agriculture, services, industrie...).



DES PLANS DE RELANCE ANNONCÉS : LA DETTE PUBLIQUE LARGEMENT MOBILISÉE

La réponse à la crise sanitaire a créé la plus grande récession économique depuis celle des années 1930. Pour faire face à cette situation, des plans de relance ont été annoncés :

- Au niveau européen, la Banque Centrale a annoncé un plan de rachats d'actifs de plus de 750 milliards d'euros jusqu'à la fin de l'année. Cette politique monétaire volontariste permet par ailleurs aux principaux Etats européens d'emprunter à des taux historiquement bas voire négatifs.

- Au niveau national, les actions pour soutenir l'économie ont été nombreuses dès le début de la crise sanitaire : recours massif au chômage partiel, reports de charge et d'impôts pour les petites entreprises, garantie de prêts...Par ailleurs, différents plans de soutien/relance ont été annoncés pour soutenir les filières : la filière automobile avec plus de 8 milliards d'euros d'aides, d'investissements et de prêts, la filière aéronautique avec plus de 15 milliards d'aides pour soutenir l'offre les entreprises en difficultés mais aussi pour accompagner la transformation de la filière, les secteurs de la restauration, du tourisme, de l'événementiel, du sport et de la culture

- Au niveau local, la région Auvergne Rhône Alpes a présenté un plan de soutien d'un milliard d'euros : soutien aux grands travaux, aides directes aux artisans et commerçants, incitation à l'installation de sièges sociaux dans la région, soutien à la culture...

- Clermont Auvergne Métropole a également décidé d'un plan de relance de 2 millions d'euros avec notamment un plan de soutien aux commerces de proximité, à l'artisanat...

L'ensemble de ces plans sont indispensables à court terme pour la relance de l'activité économique et ainsi préserver le plus d'emplois possibles. Toutefois à moyen et long terme, ces engagements financiers posent indéniablement la question de la dette publique et ses conséquences : comment vont-êtré financé ces plans ? quels seront les impacts à long terme ?

CONCLUSION

Cette nouvelle note montre une amélioration de la situation pour fin mai 2020. Les premiers effets du déconfinement se sont fait sentir même si des pertes d'activités perdurent, faisant de cette crise la plus grande récession depuis la création des comptes nationaux français en 1948. Cependant, les chiffres ne présentent que la photographie à un instant de la situation économique de la France. Il faudra la coupler avec d'autres notes pour avoir davantage de recul sur la reprise annoncée. L'effet boule neige "négatif" sur l'emploi, les investissements, l'adaptation des outils de production sont toujours à surveiller et ne doivent pas être sous-estimés. La seconde vague de la crise sanitaire semble s'éloigner mais la seconde vague de la crise économique devrait émerger d'ici la fin de l'année :

Combien d'entreprises n'arriveront pas à se relever de cette période inédite ?

Quels seront les secteurs et les territoires les plus touchés ?

La solidarité et collaborations inter-entreprises révélées lors du confinement perdureront-elles ?

Quels seront les impacts de la crise sur la génération arrivant sur le marché du travail ?

MÉTHODOLOGIE

Nous avons pu mesurer l'effet de la crise sur les EPCI grâce au partage de données que nous avons actualisé et à la méthodologie de l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire.

Tout l'enjeu est alors de mesurer une baisse d'activités structurelle, car spécifique à la structure économique du territoire. Pour cela l'agence de Saint-Nazaire utilise les données sur l'emploi issues de Clap 2015, des données géographiques provenant des EPCI au 01/01/2019 et des données sur le PIB issus du point de conjoncture de l'INSEE du 27 mai 2020.

Il a fallu déterminer la place de chaque secteur dans les économies locales. Pour cela, ils ont fait le rapport entre le poids d'une activité dans le PIB national et le nombre d'emplois total de ce même secteur en France, pour obtenir un facteur de pondération qui permet d'estimer une valeur ajoutée locale. Ainsi, pour la majorité des secteurs, ce facteur est compris entre 0,55 et 4,75 avec un pic à 12,50 pour les activités immobilières en raison de la valeur ajoutée générée par les loyers implicites. Ce facteur est ensuite un paramètre qui sera multiplié avec la part que représente chaque secteur dans le PIB de l'économie locale elle-même répartie selon la part d'emplois dans chaque secteur.

Les résultats ainsi obtenus sont tout de même à interpréter avec prudence. Tout d'abord, l'ancienneté de la base CLAP 2015 rend l'analyse moins précise et la fragilité des résultats et de la méthode employée par l'INSEE dans son point de conjoncture est aussi un facteur à prendre en compte. Enfin, la baisse totale des activités ne prend pas en compte des caractéristiques de l'écosystème économique local qui pourraient atténuer les effets de la crise ou au contraire les accentuer, l'INSEE parle en effet de possible rattrapage ou décrochage de certains secteurs locaux, selon leur résilience et selon les politiques nationales et locales qui seront appliquées par la suite.

BIBLIOGRAPHIE

Accoss-URSSAF, Effectifs salariés et masse salariale du secteur privé, France entière x secteur NA8, 11/06/2020 :

<https://open.urssaf.fr/explore/embed/dataset/effectifs-salaries-et-masse-salariale-du-secteur-privé-france-entiere-x-na8/table/>

Banque de France point de conjoncture, prévisions économiques et projections macroéconomiques, 06/2020 :

<https://publications.banque-france.fr/projections-macroeconomiques-juin-2020>

CCI Auvergne Rhône Alpes : Observatoire Economique crise COVID 19 juin 2020 :

https://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/sites/default/files/fichier_telechargement/eco-2020_observatoire-eco4-crise-covid-19-juin-2020.pdf

Edition spéciale, Covid : impact économique majeur, baromètre de l'Agence d'Urbanisme de la région de Saint Nazaire du 04/04/2020 :

https://addrn.fr/wp-content/uploads/2020/04/barometre04_criseVF.pdf

INSEE, Point de conjoncture - Activité économique, 27/05/2020 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4498148?sommaire=4473296>

Olivier Bouba-Olga, Impact économique de la crise sanitaire : actualisation (épisode 34), 27/05/2020 :

<http://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga/2020/05/27/impact-economique-de-la-crise-sanitaire-actualisation/>

Olivier Passet, Xerfi, Enquête Xerfi de mai : les dirigeants d'entreprises moins catastrophistes, 26/05/2020 :

https://www.xerficanal.com/economie/emission/Olivier-Passet-Enquete-Xerfi-de-mai-les-dirigeants-d-entreprises-moins-catastrophistes_3748635.html